

Matieres du tems. Octobre 1714. 235
né au Palais de St. James le 12. Août 1714.
Dieu conserve le ROI GEORGE. *

V. Quoique par cette proclamation on ne donne à ce Prince que le nom de *Geor-* *Nom du Roi*
ge, il est pourtant constant qu'il s'appelle *George, son*
George-Louis: il prit naissance le 28. Mai *âge, celui de*
1660. précisément dans le tems que le feu *son fils, de*
Roi Charles II. fut rapellé sur le Trône d'An- *son petit fils*
gleterre Le Prince Electora' d'Hannover s'a-
pelle *George-Auguste*, né en 1683. il a épousé
Charlotte fille de Frederick de Brande-
bourg-Anspach, dont il a déjà eu plusieurs
ensans; son fils aîné s'appelle *Frederick-*
Louis. Le nouveau *Roi George* qui en 1682:
épousa la Princesse Sophie-Dorotée fille du
Duc de Zell, est Pere de la nouvele Rei-
ne de Prusse, née le 16. Mars 1687. lors
qu'on la ba tisa, on lui donna le même
nom qu'à sa mere; elle épousa le Roi de
Prusse en 1706.

VI. Il nous reste encore un mot à dire *La Reine*
de la Reine Anne Stuart; elle étoit fille *Anne, sa*
du premier lit de l'infortuné Roi Jaques *naissance, sa*
II. mort & son
éloge.

* Lorsque les Anglois proclamerent le Roi
Jaques II. le seize Fevrier 1685 ils employerent
à peu près les mêmes termes dont ils viennent
de se servir pour le Roi George: voici comme
ils s'énoncerent: Déclarons que par cette mort
lesdites Couronnes appartiennent de droit au-
dit Roi Jaques II. nôtre legitime Souverain,
auquel nous promettons toute sorte de fide-
lité & d'obéissance: priant la Divine Provi-
dence qui a soin des Rois, de rendre son Re-
gne long & heureux.